

# Chens'Infos

Janvier 2024

Numéro

N°33

Le journal des Chensinois



# SOMMAIRE

**p. 3**

LE MOT DU MAIRE

**p. 4**

INFORMATIONS MUNICIPALES

**p. 9**

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

**p. 23**

ETAT-CIVIL

## **MAIRIE DE CHENS**

1127 Rue du Léman  
74140 Chens-sur-Léman  
info@chenssurleman.fr

Tél 04 50 94 04 23

Fax 04 50 94 25 07

## **Horaires**

Lundi - Mardi - Vendredi de

8h à 11h30 - 15h à 18h

Mercredi de 9h à 12h

Jeudi de 8h à 11h30

1er Samedi du mois de 9h à 12h

## **Directrice de la publication**

Pascale MORIAUD

## **Comité rédaction**

Jérôme TRONCHON, Chantal BAARSCH,

Missia RACINE FREIXENET, Laura

CHANTELOT, Brigitte STUBERT

## **Site internet**

[www.chens-sur-leman.fr](http://www.chens-sur-leman.fr)

## **Facebook**

@chenssurleman

## **Imprimeur**

ANNECY IMPRESSION





# LE MOT DU MAIRE

Chères chensinoises et chers chensinois,

Nous espérons que vous avez passé un bel été. Voilà notre dernier bulletin de l'année 2023 avec quelques mots sur l'avancement des projets.

- Le parc est quasiment fini. Les arbres sont plantés, les jeux et agréments également. Suite aux grosses pluies, la pelouse ne sera vraisemblablement pas plantée avant mars. Il restera la partie bassin de rétention qui se fera en 2024, avec des jeux pour les enfants au centre.

Nous espérons que ce beau et grand parc sera respecté de tous.



- Le chantier de la traversée de la rue du Léman avance normalement sans trop de difficultés.

## **LES COMMERCES SONT ACCESSIBLES PENDANT TOUTE LA DUREE DES TRAVAUX !**

- Les travaux de la voie verte vers Chens-le Pont continuent avec quelques difficultés de différents ordres, mais ça avance.
- A l'entrée du Village côté Douvaine, le projet a pris un peu de retard car nous avons revu nos plans après discussion avec certains riverains. Il faut savoir que sur les routes départementales, c'est le département qui a la main. Nous devons donc avoir de nombreuses discussions qui parfois amènent à revoir l'ensemble.
- Le futur CLAE/Bibliothèque : nous avançons sur le sujet. Nous sommes allés à la recherche de financements pour ne pas trop pénaliser le budget de la commune. Nous « peaufinons » le projet pour être au plus juste des attentes de chacun. Il devrait être lancé dans l'année qui vient.
- La base nautique : nous avons quelques petites corrections à apporter.

En cette période de fêtes, il serait bon d'avoir à l'esprit, solidarité, bienveillance et respect des uns envers les autres. Moins d'égoïsme serait bienvenu.

Il faut continuer nos efforts sur la consommation d'eau, sur le volume des déchets et sur les différentes énergies.

Comme énormément de communes aux alentours, nous allons probablement éteindre l'éclairage la nuit de 23h à 5h du matin. Nous allons également changer les luminaires pour passer aux LED, rue du Port, rue des Peupliers et rue des Grands Champs dans un 1er temps.

Je tiens à remercier l'ensemble des associations pour leur implication dans la vie de la commune. Sans elles, le village serait triste et vide. Un merci spécial à Chens'Anim particulièrement pour ces 2 grosses manifestations que sont le vide grenier et la fête de la Bière ; dommage pour la pluie mais la bonne humeur était au rendez-vous !

Je remercie l'ensemble des employés communaux qui ont souvent travaillé en sous-effectif cette année. Cela n'a pas été simple car ils devaient gérer l'école, la voirie, les appartements et tout le quotidien. Un grand merci également aux agents de la cantine, aux atsems, au personnel administratif ainsi que celui de la Poste et la Médiathèque pour le travail réalisé parfois dans un contexte un peu difficile.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle et heureuse année. Qu'elle vous apporte de la douceur mais surtout la santé, le bien le plus précieux !

## *Bonne et Heureuse Année 2024 !*

Pascale MORIAUD





# LES VOEUX DU MAIRE

auront lieu le jeudi 18 janvier à 19h,  
à la salle l'Ôtrement







## UN POINT SUR LES TRAVAUX

Avec l'essentiel du mobilier et des jeux mis en place et la plantation d'une grande partie des végétaux notre parc commence à avoir fière allure. Reste à monter la pergola qui abritera boulistes et promeneurs puis à démonter l'ancien vestiaire qui sera remplacé par une petite halle couverte.

Malgré des conditions météorologiques peu favorables ces derniers temps les délais ont été respectés et l'inauguration devrait bien avoir lieu ce printemps.

Le chantier de la traversée du centre-bourg se déroule bien. Les perturbations inévitables de la circulation restent mesurées. La sécurisation de la rue des Grands Champs est assurée par la pose de ralentisseurs et la mise en place d'une limitation à 30 km/h.

Pendant toute la durée des travaux nos commerces restent accessibles, l'ouverture de l'allée du Quart-d'Amot facilite la circulation en cas de coupure.

Dans une prochaine phase des travaux vont démarrer sur le parking faisant face au centre de loisirs. Un report vers le parking du cimetière sera à envisager.

L'enfouissement des lignes HTA (moyenne tension) sera achevé cet hiver, nous aurons ainsi un réseau plus sûr.

### DERNIER POINT SUR LA CIRCULATION

Dès la deuxième semaine de janvier les travaux de renouvellement des réseaux et des branchements vont se poursuivre sur la rue du Léman entre la rue de la Maison jaune et la rue du Port. En raison de la nature instable du sous-sol et de la présence d'eau, la tranchée étant à cet endroit à plus de trois mètres de profondeur devra être plus large qu'initialement prévu.

Il sera donc nécessaire de couper la route pour une durée de plusieurs semaines dès que le passage des véhicules ne pourra plus se faire en toute sécurité.

L'accès aux commerces restera possible par les déviations et l'allée du Quart-d'Amot. La circulation sur la rue du Léman sera rétablie pendant la période des fêtes.



# BOURSE MOBILITÉ

Avec la bourse « Partir à l'étranger », Thonon Agglomération aide les jeunes à réaliser leur projet !

Thonon Agglomération attribue des bourses destinées à faciliter la mobilité des jeunes âgés de 16 à 25 ans, domiciliés sur le territoire et souhaitant partir à l'étranger pour un projet d'études, de stage, de formation, un job, ou encore un séjour linguistique ou humanitaire.

Les projets éligibles seront sélectionnés par un jury dédié. Le montant de l'aide versée dépend ensuite des conditions de ressource du bénéficiaire (jusqu'à 3 000 € pour un projet collectif et jusqu'à 1 000 € pour un projet individuel).

Obtenez toutes les informations sur le dispositif et retirez dès maintenant votre dossier dans les antennes Infos Jeunes ou en ligne sur [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr).

Date-limite de dépôt des dossiers le 30 mai 2024.



# BUREAUX RELAIS



Proposés à la location par Thonon Agglomération, ceux-ci s'adressent aux créateurs d'entreprises ayant confirmé la viabilité de leur projet ou aux entreprises souhaitant développer ou tester un marché, dans le secteur du service aux entreprises. D'une surface de 28 m<sup>2</sup> à 51 m<sup>2</sup>, ces locaux doivent ainsi faciliter l'installation d'entreprises dans l'agglomération grâce à des loyers attractifs (14€ HT et HC/m<sup>2</sup>/mois), dans le cadre d'une convention d'une durée de trois ans. Plus d'informations : [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr) – Tél 04 50 31 25 00

# LOGEMENT SOCIAL

***Une réunion d'information pour vous accompagner dans votre démarche d'échange de logement***

Votre logement social n'est plus adapté, vous souhaitez l'échanger ? Des solutions existent ! Pour vous accompagner, Thonon Agglomération organise une réunion d'information et deux ateliers numériques sur la bourse d'échange de logements sociaux, pour découvrir et savoir utiliser la plateforme en ligne [www.echangeonsnoslogements74.fr](http://www.echangeonsnoslogements74.fr).

En accès libre, la réunion d'information sera animée par l'USH74, l'association des bailleurs sociaux de Haute-Savoie, le **mardi 23 janvier 2024 à 18h** à Thonon-les-Bains à l'Espace des Ursules (1 square Paul Jacquier).

Les ateliers, animés par des conseillers numériques, auront lieu le **mardi 13 février 2024 de 9h30 à 11h30** à Thonon-les-Bains à l'Info Jeunes (8 av. Saint-François de Sales) et le **vendredi 15 mars 2024 de 14h à 16h** à Douvaine dans la Salle des Voirons (9 av. des Voirons). Les places étant limitées, ces ateliers sont accessibles uniquement sur inscription par téléphone au **04.50.31.25.00** - Service Habitat. *Participation gratuite.*

***Des ateliers numériques pour vous aider dans vos démarches en ligne***

Enregistrement, modification, renouvellement, suivi de demande, rattachement de pièces justificatives... Vous avez besoin d'être accompagné(e) dans votre demande de logement social en ligne ? Participez aux ateliers numériques dédiés, proposés par Thonon Agglomération : **le vendredi 12 janvier 2024 de 14h à 16h** à la **salle des Voirons à Douvaine**. Avec votre smartphone, ordinateur ou encore tablette, un conseiller numérique vous aidera à chaque étape de votre demande, pour faciliter votre démarche en ligne.

Les places étant limitées, ces ateliers, gratuits, sont accessibles uniquement sur inscription au **04 50 31 25 00** - Service Habitat (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h).



# DÉCHETS

## Un Noël plus vert, c'est facile avec les bons gestes !

Emballages, papiers cadeaux, bouteilles, restes alimentaires... Pendant les fêtes de fin d'année nos poubelles débordent ! Comment profiter de cette saison de festivités tout en minimisant notre impact sur l'environnement ? Voici quelques gestes simples et solutions ludiques pour limiter ses déchets en période de fêtes :

Offrez des cadeaux dématérialisés (places de concert, spectacles, livres numériques...) plus respectueux de l'environnement, ou encore des objets reconditionnés ou d'occasion pour faire plaisir à vos proches. En leur offrant une seconde vie, vous participerez à réduire la pollution engendrée par leur destruction.

Utilisez des emballages écoresponsables, optez pour des papiers cadeaux recyclables ou réutilisables. Évitez les papiers brillants ou plastifiés qui peuvent être difficiles à recycler.

Privilégiez les nappes et les serviettes en tissu plutôt qu'en papier.

Réutilisez vos décorations d'une année à l'autre. Vous pouvez même les confectionner maison pour les plus manuels !

Transformez vos restes alimentaires. Les repas de Noël sont souvent copieux et généreux, mais cela ne signifie pas que les restes doivent finir à la poubelle. Servez-vous en pour réaliser de délicieuses recettes pour les jours suivants (épuchures pour vos bouillons et restes de viandes pour des sandwiches par exemple). Et pour les restes de restes, pensez au compostage !

Enfin, il est important de rappeler l'importance du tri sélectif tout au long de l'année. Tous les emballages et les papiers se trient dans le bac jaune !

En réduisant nos déchets et en les triant correctement, nous pouvons tous contribuer à un Noël plus vert et plus durable.





# LES HAIES

La commune de Chens a inscrit 34 haies protégées dans son PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)  
Explications concoctées par la Police Municipale & LAC

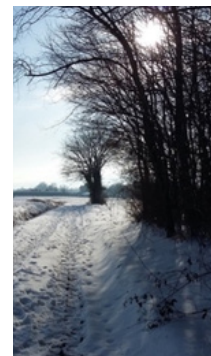
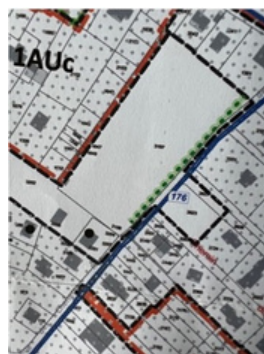
## TOUT D'ABORD, UNE HAIE C'EST QUOI ET ÇA SERT À QUOI ?

C'est un alignement d'arbres et d'arbustes entre les cultures, les propriétés ou le long des routes qui

- Coupe le vent
- Fait de l'ombre
- Sert d'abri à la biodiversité : oiseaux, reptiles, petits mammifères, insectes, plantes, champignons.
- Évite l'érosion du sol
- Garde l'humidité
- Procure du bois de chauffage

RAPPEL : Les travaux sur les haies sont interdits durant la période de nidification des oiseaux :

- du 15 mars au 31 juillet pour les particuliers et collectivités
- du 16 mars au 15 août pour les agriculteurs



## ET ALORS, UNE HAIE PROTÉGÉE C'EST QUOI ?

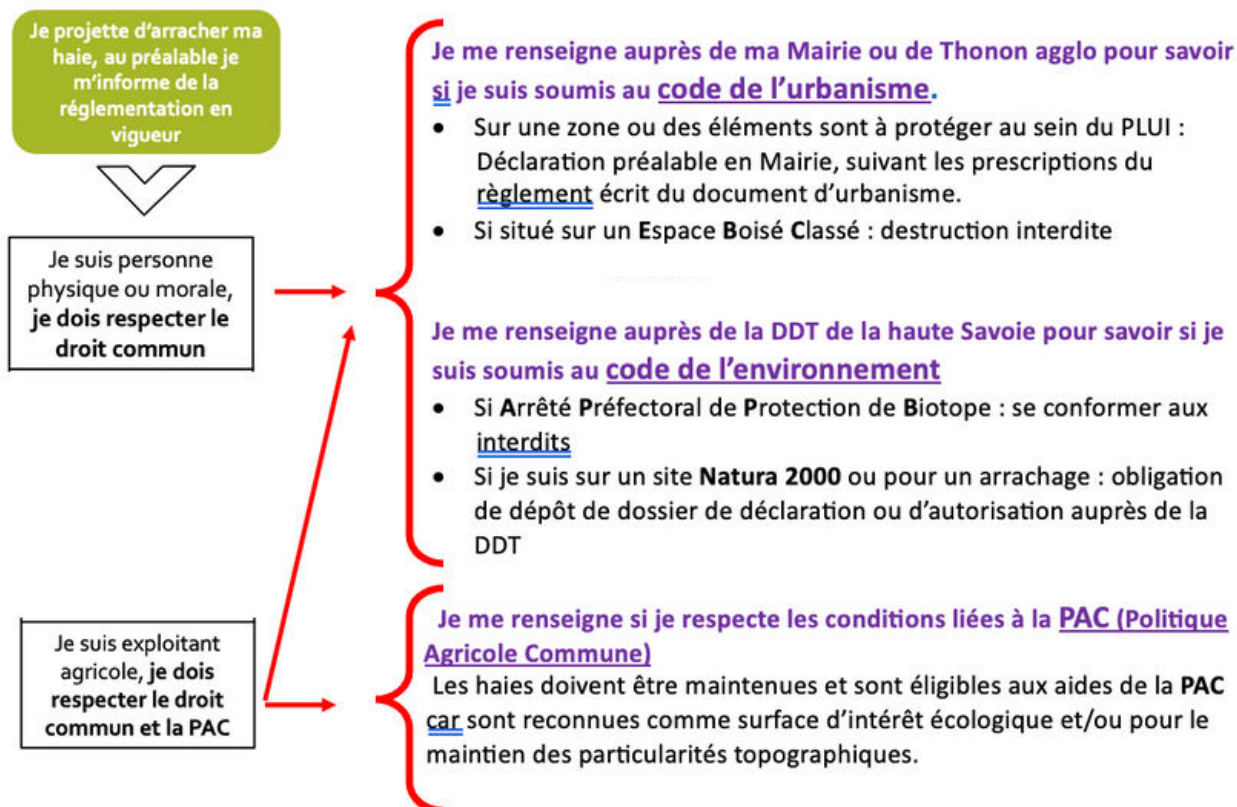
C'est une haie enregistrée dans le PLUi pour la conserver et sauvegarder le paysage qu'elle constitue.

Les haies protégées suivent l'Article L.113-1 du Code de l'urbanisme.

Cette réglementation soumet toute coupe ou tout abattage d'arbre à déclaration préalable auprès de la collectivité compétente en matière d'autorisation d'urbanisme.

Pour les repérer dans le PLUi, elles sont représentées par un pointillé vert (voir extrait plan ci-dessus)

## ENFIN, QUELLE RÉGLEMENTATION POUR CONSERVER POUR CES HAIES PROTÉGÉES ?





# STATIONNEMENT

Pour faire suite aux problèmes de stationnement rencontrés rue des Pêcheurs durant la période de fréquentation, nous avons décidé de faire passer payant le stationnement sur cette partie de la commune du **01 avril au 30 septembre inclus.**

Le stationnement sera payant comme suit :

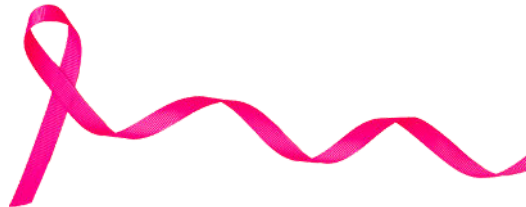
1. Pour la période de 07h à 13h00 : 20 euros,
2. Pour la période 13h00 à 19h00 : 20 euros,
3. Pour la journée : 40 euros,
4. Le forfait post stationnement correspond au prix d'une journée de stationnement,
5. Un tarif préférentiel sera appliqué pour les Chensinois et sera à prendre auprès du service de la police Rurale.

## ATTENTION :

Il ne sera pas possible de prendre un ticket sur Tougues et stationner rue des Pêcheurs: Cela vaut également pour les tarifs préférentiels.

---

# OCTOBRE ROSE





# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

## LE CCAS

Le 7 octobre a eu lieu le Repas des Aînés, réunissant plus de 90 chensinois de + de 68 ans pour cette traditionnelle manifestation automnale. L'Auberge de la Devinière avait mis les petits plats dans les grands et tous les participants se sont régalés accompagnés des airs chantés et joués par la Piragua, groupe musical des environs de Montpellier venu animer notre déjeuner. Chaque table était décorée par les créations florales de Doris ; tous les invités se sont vu offrir soit une bouteille d'un très bon vin pour les messieurs, soit un pommier d'amour pour les dames. Une belle occasion de se retrouver avant l'hiver...



## LE CCAS SE RENOUVELLE

Le CCAS se renouvelle : 2 membres -Samy et Maxime- en sont partis, quittant leurs responsabilités au centre de Loisirs ; Laurence également quitte le CCAS « actif » faute de disponibilité mais demeure toujours volontaire pour nous aider dans nos manifestations : les crêpes du goûter intergénérationnel, c'était en partie elle ! 3 nouveaux nous rejoignent : Rose-Marie et Christine, 2 nouvelles Chensinoises et Xavier le nouveau directeur de CMesloisirs, centre de loisirs avec lequel nous avons pu concevoir et animer quelques manifestations ; tous 3 intégreront un binôme que vous rencontrerez pour certains d'entre vous dès le 01 décembre. Cette année encore les membres du CCAS passent chez les résidents chensinois de + de 80 ans pour leur porter le colis de Noël. Il est accompagné comme l'année dernière par de très jolis dessins des enfants de l'école maternelle. Nous sommes certains qu'ils vous ont fait chaud au cœur comme ont été heureux les enfants qui les ont décorés pour vous !

Le samedi 02 mars 2024 aura lieu le goûter intergénérationnel, réservez déjà cette date !

**La traditionnelle cérémonie des vœux de madame le Maire pour l'année 2024 le 18 janvier** verra à cette occasion la remise des prix des plus belles décorations et illuminations pour le concours de « Noël au balcon à Chens sur Léman ». Le jury composé d'enfants de l'Ecole primaire élira les 3 plus belles. Tous les détails ont été communiqués sur le site Illiwap.





## En guise de « droit de réponse » au départ du Dr Arminjon médecin généraliste à Chens sur Léman.

En tant qu'adjointe au maire en charge des affaires sanitaires et sociales, j'ai été impliquée dans l'arrivée et l'installation du Dr Arminjon. et possiblement ou probablement- au moins selon lui- dans son départ de la commune. Pour couper court à l'éventuelle déformation des faits, répondre au courrier que le médecin a adressé à Madame le maire et tous les conseillers et surtout informer les chensinois qui nous font confiance, voici un résumé chronologique des faits, de l'arrivée en fanfare au départ quasi furtif du Dr Arminjon.

En poste dans un établissement hospitalier local, le Dr Arminjon le quitte et vient reprendre un exercice libéral à Chens. Ce qui explique qu'il n'a pas d'équipement médical préalable. Les conditions favorables que nous lui proposons pèsent dans son acceptation. Aussi le 10 septembre 2020 un bail professionnel et personnel est signé entre la commune de Chens et le Dr Arminjon, mettant à sa disposition en location pour 6 ans les locaux du 1127 Rue du Léman (2 bureaux, 1 salle d'attente et des sanitaires, état des lieux établi le 31 aout 2020) pour usage exclusif de l'activité professionnelle de médecine libérale. Il est précisé à la signature que le bail pourra être résilié par lettre AR à tout moment par le locataire en respectant un préavis de 6 mois.

Le loyer professionnel incluant loyer et charges s'élève à 900 euros. Afin d'être plus attractive, convaincre et aider le médecin à s'installer à Chens - à l'image de nombreuses municipalités en manque de généralistes dans le pays-

-la commune consent une franchise totale de loyer pendant 6 mois puis une franchise partielle de 6 mois ; autrement dit 5400 euros + 2700 euros offerts au médecin comme aide à l'installation professionnelle. Au bout d'un an, le loyer professionnel mensuel passe à 900 euros. Par ailleurs, le Dr nous faisant part de ses difficultés à se loger à proximité du cabinet (logement familial à Habère Poche) la mairie propose en dépannage la location de l'appartement T3 situé au-dessus du cabinet, pour une durée de 6 ans à compter du 10 septembre 2020 avec une franchise totale de 600 euros (loyer mensuel + charges) pendant 6 mois puis une franchise partielle de 6 mois. Après 8 mois d'occupation le Dr trouve un logement qui lui convient et quitte l'appartement mis à disposition qui redevient alors, par vote du Conseil, un logement d'urgence pour la commune. Soit 3600 + 600 euros offerts au médecin pour aider à son installation personnelle chensinoise. Tous les locaux professionnels et personnels sont rénovés avant installation, sanitaires, sols, peintures, isolation.

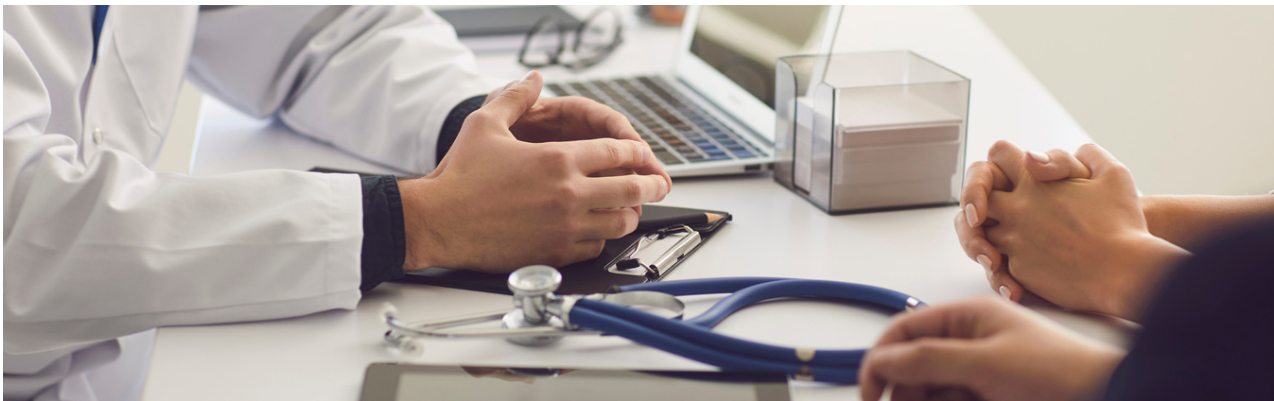
De plus, le coût d'installation d'un cabinet médical sans matériel préalable étant considérable et la commune très désireuse de trouver et de fidéliser un médecin généraliste après presque 1, 5 an de carence, le Conseil vote l'achat de l'équipement complet du cabinet, fondé sur une liste détaillée établie par le Dr Arminjon, du gros matériel comme les tables d'examen, le mobilier spécialisé ou non, les matériels couteux (appareil à ECG) et ceux d'utilisation courante (stéthoscope, tensiomètres, instruments de petite chirurgie etc..) ainsi que les « consommables » et « l'usage unique » (compresses, solutés, masques, gants, blouses, fils à suture, sparadraps etc...) pour un total de 9411.90 euros TTC.



Le 8 novembre 2023 le journal d'info d'Anthy sur Léman nous apprend le transfert des activités professionnelles du Dr Arminjon sur leur commune à la date du 11 décembre 2023.

Que retenir de ces 3 années de cohabitation et de services rendus ? elles sont marquées principalement par l'irruption du Covid dans la vie de chacun, avec leur lot de précautions et d'injonctions : isolement, distanciation, quarantaine ; passe vaccinal : vacciner ? vacciné ??

Des relations s'établissent qu'on aurait souhaité harmonieuses comme celles qu'un médecin de famille tisse avec ses patients ; mais des RV reportés ou annulés le jour même entament un peu la confiance, donnant lieu à quelques plaintes auprès de la Mairie. Pour rappel, celle-ci n'a strictement rien à voir ni n'intervient avec et dans l'exercice d'un médecin libéral...



Cependant et en tant que bailleur, la Mairie reçoit quelques courriers/courriels du médecin constatant : le 22 février 2022 un problème d'humidité et de moisissures -photos à l'appui- avec demande de travaux urgents ; le 28 août 2023 un second mentionnant la recherche active d'un local sain avec avis de départ au premier poste de médecin généraliste libéral proposé dans les environs ; à noter : aucune recherche d'un local à louer personnellement dans la commune pour conserver la patientèle chensinoise n'est évoquée... comme n'importe quel médecin s'installant le fait, mais seulement une quasi mise en demeure. Enfin le 23 novembre un ultime courrier nous avisant d'une date de départ au 11 décembre 2023, faisant fi des 6 mois de préavis en arguant des conditions sanitaires dégradées dans ce cabinet, des alertes successives, du retentissement sur sa santé et celle de son assistant. Les patients sont avisés du départ de leur médecin généraliste par des affichettes placardées en salle d'attente mentionnant le départ pour Anthy en date du 11 décembre, sans indication sur la poursuite d'un éventuel suivi médical ni précision sur le transfert ou non du dossier médical, y compris pour les plus fragiles ou âgés d'entre eux.

Toutes ces informations pour quoi faire, direz-vous ? Seulement pour rappeler qu'avec un total de 21 711 euros consacrés à des investissements dans le bien-être médical de ses habitants et de son médecin et la rareté de la ressource médicale, la commune avait tout intérêt à y veiller avec grand soin comme l'un de ses biens les plus précieux !

Loin d'avoir négligé les alertes successives du médecin motivant ses fréquentes absences pour maladie en les imputant de plus en plus à l'humidité et aux conditions insalubres, des travaux d'entretien ont été effectués mais manifestement insatisfaisants.

La visite programmée d'un expert nous aidera à cibler peut-être plus précisément les améliorations à apporter. Nous déplorons ce départ vécu comme un abandon. Nous pensions avoir fait le nécessaire, avec la volonté de fidélisation et d'ancrage d'un médecin à Chens. A l'heure actuelle, les services techniques se repenchant sur l'état structurel du cabinet ; les autres s'efforcent d'agiter toutes les sonnettes possibles pour trouver une solution pérenne et fiable à l'absence de médecin généraliste dans la commune ; toutes les possibilités sont passées en revue mais la situation conjoncturelle et locale est difficile, vous le savez aussi bien que nous. Nous gardons l'espoir.

*C. Baarsch pour le Conseil Municipal.*



# GROUPE SCOLAIRE



**Ce premier trimestre a démarré comme chaque année dans une bonne ambiance de travail.**

Les sorties scolaires ont déjà débuté : Participation des élèves de CM à Thonon bouge, une sortie visant à sensibiliser au sport adapté. Tous les élèves de cycle 2 ont découvert le Musée de la Préhistoire et pris part à des ateliers de fouilles et d'art pariétal. Grand succès ! Le cycle école et cinéma a débuté le 1er décembre pour les CM avec la projection du « Voyage de Chihiro » de Miyazaki.

Par ailleurs, le projet proposé à l'Académie dans le cadre de la grande concertation « Notre Ecole Faisons-La Ensemble » a été validé et nous bénéficierons donc de financements gouvernementaux pour mettre en place des actions destinées à améliorer le vivre ensemble et les compétences psycho-sociales des élèves (gestion des émotions, développement de l'empathie). Projets menés en collaboration avec le centre de loisirs et la municipalité. La mise en place de la médiation par les pairs a débuté et les 16 élèves médiateurs entameront leur formation courant décembre.

Ce projet se met en place sur 2 années scolaires.

Le grand marché de Noël organisé par l'APE s'est tenu le premier week-end de décembre, les enfants de l'école élémentaire ont entamé les festivités par des chants et ont fabriqué des objets et des sablés pour le marché !



# ZOOM SUR LA CANTINE

Suite aux réponses au sondage réalisé par les parents élus et afin de répondre aux interrogations de certains parents sur le temps de restauration scolaire voici quelques rappels sur le fonctionnement de la cantine.

## En maternelle :

Les enfants mangent en 2 services, le 1er étant vers 11h45 et le 2ème service vers 12H30.

Les enfants sont servis à table par le personnel de cantine et 1 Atsem est présente au premier service pour encadrer les enfants.

Chaque service est d'environ 45 minutes.

Après le repas les plus petits partent à la sieste vers 13H30 et les plus grands sont encadrés dans la cour par les Atsem.

## En primaire :

Afin d'améliorer le confort des enfants et du personnel de cantine et de CMes loisirs l'organisation a été revue de la façon suivante.

Les premiers enfants mangent dès 12H et un système de service en continu a été mis en place. Une fois le repas terminé les enfants peuvent quitter le réfectoire, évitant ainsi l'agitation et laissant la place plus tôt aux suivants. Les enfants peuvent jouer librement dans la cour ou participer à un atelier, de jeux, sportif ou créatif animé par les animateurs de CMes loisirs.

Le bruit dans la cantine est géré par un système lumineux et sonore, homologué par l'Éducation Nationale. Lorsque le signal retentit, le niveau sonore est trop élevé. Le calme doit revenir. Les animateurs utilisent cet outil de façon pédagogique en challengeant les enfants. Le but étant d'entendre sonner le moins possible.

En primaire, les enfants gèrent le repas entre le self et les plats mis à disposition dans les présentoirs frigorifiques. Le plat chaud est servi par le personnel de cantine.

L'encadrement à l'intérieur du réfectoire est assuré par un animateur du centre de loisirs.



## VRAI OU FAUX ?

**Les derniers enfants mangent vers 13H30 et n'ont pas le temps de manger. FAUX ❌**

Au plus tard les derniers enfants rentrent en cantine à 12h45.

**La cantine est bruyante. VRAI ET FAUX ✅❌**

Le bruit est ressorti comme étant l'un des premiers axes à améliorer. C'est pourquoi des modifications ont été apportées immédiatement afin que ce temps de restauration soit plus confortable pour tous. Il faut souligner que le niveau sonore a été mesuré à 72db, ce qui est très correct puisque le niveau sonore moyen des cantines est à 85db.

**Les repas sont livrés en liaison chaude. FAUX ❌**

Les repas sont livrés chaque jour vers 5H en liaison froide. Ils sont réchauffés par les équipes de cantine afin d'être servis chauds aux enfants.





### **Certains aliments reviennent plusieurs fois par semaine et /ou trop souvent. FAUX ❌**

Les repas sont élaborés par le prestataire 1001 repas. Une diététicienne travaille sur la récurrence des plats. Un même plat ne peut pas revenir avant 20 jours. (A l'exception des repas végétariens ou il y a bien moins de possibilités).

### **Les enfants ne peuvent pas se resservir. FAUX ❌**

Tous les enfants ont la possibilité de retourner vers le personnel de cantine afin d'être resservis.

### **Les enfants doivent goûter les plats. VRAI ✔️**

Comme noté dans le règlement intérieur tous les enfants doivent « goûter » les plats. Si l'enfant aime, il pourra demander à être servi. Dans le cas contraire il aura au moins fait l'effort de « goûter ». En moyenne, un aliment doit être proposé 11 fois avant qu'il ne soit aimé d'un enfant.

### **Les régimes alimentaires dus aux allergies ne sont pas pris en compte. FAUX ❌**

Si votre enfant a une allergie avérée, un Plan d'Accueil Individualisé (PAI) peut-être mis en place. Il faut en faire la demande en mairie et un dossier médical complet doit être fourni par le médecin traitant.

### **Les enfants ne peuvent pas aller aux toilettes à la cantine. FAUX ❌**

On incite les enfants à se laver les mains et à passer aux toilettes avant de rentrer dans le réfectoire.

### **Les prix de la cantine sont plus élevés que dans les communes voisines. FAUX ❌**

La commune applique une politique tarifaire cohérente comparativement aux communes voisines. Les prix allant de 3,20€ à 6,5€ à Chens sur Léman. Sur Messery les prix varient de 3€ à 7€, sur Douvaine de 2,5€ à 6€, sur Bons en Chablais 3,3€ à 8€ et sur Veigy Foncenex de 4,5€ à 6€.

### **En cas d'absence de professeur la cantine ne me sera pas facturée si je garde mon enfant à la maison. FAUX ❌**

Comme notifié dans le règlement intérieur ainsi que sur la plateforme de réservation 3D ouest, lors d'une absence de professeur, si Madame la Directrice demande aux parents de garder les enfants à la maison, aucun remboursement ne pourra être effectué au titre de la cantine ou de la garderie, sauf si la décoche a pu être faite dans les délais. Les repas étant préparés la veille et livrés vers 5h chaque jour, nous n'avons aucun moyen d'annuler les repas.

## **LA LOI EGALIM QU'EST CE QUE C'EST ?**

La loi EGALim a introduit plusieurs mesures obligatoires depuis janvier 2022 pour améliorer la qualité des repas servis par la restauration collective. 5 grandes mesures pour une restauration collective plus durable :

- Des approvisionnements plus durables et de qualité

Au moins 20% de produits issus de l'agriculture biologique et pas moins de 50% de produits de qualité et durables. Le produit alimentaire utilisé en cantine scolaire doit être certifié :

#### **Qualité SIQO**

Avec mention « fermier, produit de la ferme, HVE, IGP, AOC, AOP, Label Rouge »

Avec tampon du logo « Région ultrapériphérique » afin de pouvoir tracer les produits alimentaires.

- Des actions visant à réduire le gaspillage alimentaire
- Une diversification des sources de protéines. Les cantines scolaires doivent présenter un menu végétarien dans la semaine.
- La fin de l'utilisation de contenants et ustensiles plastiques
- L'informations des convives

Pour rappel, vous trouverez la liste des repas pour chaque période sur illiwap dans l'onglet famille « réservation cantine » et sur le site de réservation des repas 3D ouest dans les documents généraux.



# ET LE COMPORTEMENT DES ENFANTS EN CANTINE ?

La pause méridienne est un moment important pour les enfants. Ils doivent pouvoir se détendre et se décharger des tensions accumulées tout au long de la matinée. Toutefois cela ne signifie pas de perdre ses bonnes manières et mal se comporter avec les camarades ou le personnel encadrant.

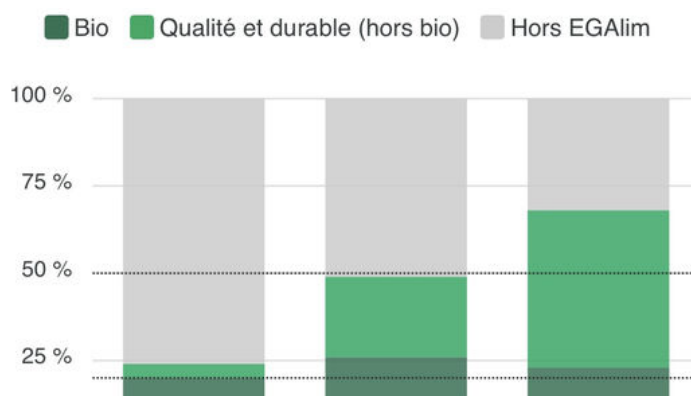
Aussi en collaboration avec le centre de loisirs et les parents élus, nous avons travaillé sur une charte du comportement. Celle-ci devra être lue et signée par les enfants afin qu'ils connaissent leurs droits mais aussi leurs devoirs.

Nous vous remercions de l'attention que parents et enfants porteront à cette charte.



## Le mot du gestionnaire 1001 repas cuisine des Aravis

10 ans que la structure des Aravis est ouverte sur Argonay en périphérie de la ville d'Annecy. Nous réalisons des repas en liaison froide avec un agrément sanitaire à J+5 (Repas à destination des restaurants scolaires et centre de loisirs des Savoie). Notre volonté est de cuisiner de façon traditionnelle en s'appuyant sur des approvisionnements de produits de qualités, Bio et Locaux en circuit court. Nous avons développé au sein de notre entreprise une démarche pour lutter contre le gaspillage alimentaire Le "Zéro Gaspil" étendue à l'ensemble de nos clients.



## Où en sommes-nous de notre transition alimentaire ?

cuisine des Aravis

📍 48 satellites

📍 Argonay

📍 Enseignement, Loisirs

## Qualité de la nourriture en 2022

23 % bio



45 % durables et de qualité (hors bio)



En 2021, nos produits étaient à 26 % bio et 23 % durables et de qualité (hors bio).

## Nos succès

- 🍷 Ce qui est servi dans les assiettes est au moins à 50 % de produits durables et de qualité, dont 20 % bio.
- 🌿 Les protéines des repas servis peuvent aussi être présents dans des plats végétariens.
- 📢 Votre gestionnaire informe ses convives de toutes ses démarches pour du mieux manger !
- ♻️ La cantine est engagée dans une démarche de réduction drastique de son gaspillage.





# APE Chens sur Léman : Retour sur les moments inoubliables de l'Association des Parents d'Élèves de l'école Le Vernet !



Cette année encore, l'Association des Parents d'Élèves de Chens sur Léman a transporté la magie des festivités directement dans le cœur de notre village.

Les célébrations ont débuté avec la Boom d'Halloween le 18 octobre 2023. Une soirée festive et déguisée qui a captivé petits et grands dans la salle des fêtes du village.

La soirée a débuté avec des ateliers créatifs, des contes envoûtants et des danses démoniaques animées par les bénévoles qui a conquis tous les participants.

Les sourires et les rires ont égayé la soirée, tandis que le goûter a apporté une touche sucrée à cette célébration mémorable.



La visite tant attendue du Père Noël a marqué le point culminant de la soirée, avec la distribution généreuse de papillotes et de clémentines qui ont ravi les plus jeunes.

La soirée s'est conclue par un délicieux dîner composé de planches apéro, d'huîtres, de diots accompagnés de frites et de très bons gâteaux.

C'est également lors de cet événement que l'association a eu l'occasion de rendre hommage à Delphine, la présidente sortante de l'APE. Son dévouement exemplaire a été salué et un grand merci lui a été adressé pour le temps et l'énergie qu'elle a investis dans l'association.





La vente de sapins qui s'est déroulée sur les deux jours de la fête de Noël, a ajouté une note festive à l'événement, permettant à chacun de ramener un peu de la magie des fêtes chez soi.

L'APE tient à exprimer sa profonde gratitude envers le personnel de l'école, les élèves, leurs familles et, surtout envers les bénévoles dévoués qui organisent avec toujours plus d'entrain de magnifiques évènements.

Nous remercions également l'équipe municipale et les services techniques sans lesquels ces moments inoubliables ne pourraient avoir lieu.

Rien n'égale la joie visible dans les yeux des enfants lors de ces célébrations.

Alors que nous clôturons cette année pleine de réussites, l'APE invite la communauté à se joindre aux prochains événements : le goûter de la Chandeleur le vendredi 3 février et la bourse puériculture le dimanche 10 mars 2024.

Un rappel essentiel est fait concernant le besoin continu de soutien de tous car chaque contribution finance des activités enrichissantes pour les enfants pendant le temps scolaire.

Pour plus d'informations sur les événements ou sur les moyens de soutenir l'APE, rendez-vous sur notre site internet [www.apechens.fr](http://www.apechens.fr), notre page Facebook APE Chens sur Léman, ou contactez-nous par email à [apechens74@gmail.com](mailto:apechens74@gmail.com). Que la magie persiste, grâce à vous !

L'ensemble de l'équipe de l'APE vous souhaite une belle et heureuse année 2024 !





# CMES LOISIRS



Après plus de 15 années au centre de loisirs, Samy Ben Slama a quitté le centre au mois de Septembre pour une nouvelle aventure professionnelle. Nous le remercions pour son investissement tout au long de ces années. Son professionnalisme et sa collaboration avec les communes, pour être au plus proche des besoins des habitants, ont permis le développement du centre. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau Directeur Xavier Rivalland qui a repris les fonctions de Samy Ben Slama depuis le 1er octobre. Xavier vient de Bons en Chablais, fort de 10 années d'expérience en structure socio-éducative il est prêt à relever les nouveaux défis qui se présenteront à lui.

Le service de « garderie » a été renommé Accueil de loisirs périscolaire. Ceci par égard pour les animateurs qui ne sont pas des « gardiens d'enfants » mais bien des animateurs formés et diplômés pour encadrer et animer le temps périscolaire.



Comme annoncé au mois de juillet le centre de loisirs est toujours en sous-effectif du fait de certains départs et congés maternité. À ce jour il manque encore plusieurs animateurs au centre afin de pouvoir accueillir les enfants dans les meilleures conditions de sécurité (et de travail pour les animateurs).

Actuellement, tout est mis en œuvre par notre nouveau directeur et la Fédération des Œuvres Laïques (FOL), qui emploie le personnel de CMes Loisirs, afin de trouver du personnel qualifié dans les meilleurs délais pour venir renforcer les équipes. Cela s'avère être un véritable challenge dans le secteur de l'animation et particulièrement dans notre région.

A l'heure où nous écrivons cet article nous n'avons pas encore de visibilité sur des embauches à venir pour le début de l'année. Il nous sera impossible de maintenir le nombre de places, actuellement en accueil de loisirs périscolaire du matin et du soir, sans nouveaux recrutements d'ici la fin de l'année. Il est donc probable que le nombre de place soit réduit à la rentrée des vacances de Noël.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de la situation.

Nous remercions toute l'équipe de CMes loisirs pour leur investissement et particulièrement dans ces moments un peu plus compliqués. Ils s'adaptent chaque jour afin de satisfaire au mieux les besoins des familles.



Mais CMes loisirs ça n'est pas uniquement l'accueil de loisirs périscolaire. C'est aussi des activités et animations pour tous. Une belle programmation culturelle, musicale, intergénérationnelle et familiale se profile pour 2024.

Le mot du Directeur :

Après un été bien chaud, tant au niveau des températures que de la fréquentation, j'ai eu le plaisir d'intégrer l'association, suite au départ de Samy Ben Slama.

Une réorganisation a été opérée suite à divers départs dans l'équipe (animateur jeunesse pour un poste de direction vers Annemasse, référent famille vers la Suisse). Valéria a vu une part de son temps de travail basculer vers le secteur famille. De nouveaux animateurs ont également rejoints l'équipe et d'autres sont en cours de recrutement.

Toutefois, ces événements n'ont pas, loin de là, altéré la motivation et l'envie de l'équipe puisque la programmation culturelle bat son plein et les projets au centre de loisirs également.

L'association a accueilli le couple Licata, vedettes du programme télé « Danse avec les stars », à la salle de l'Ôtrement le samedi 09 décembre 2023.



Voici une partie de la programmation culturelle/famille à venir :

- Janvier : galette des rois intergénérationnelle faite maison par les participants, Après-midi jeux de société.

- Février : Raclette partie durant les vacances scolaires, suivie d'une veillée pour les petits dans le cadre du centre de loisirs, Carnaval enfance.

- Mars : Thé dansant, et programmation musicale

- Avril : Reprise des plantations au jardin pédagogique et les incroyables comestibles avec enfants et seniors, suivi d'un pique-nique canadien, avec les traditionnelles semaines d'éducation contre les discriminations et le racisme, portées par la FOL74.

- Mai : temps convivial pour les seniors avec dégustation de charcuterie et de vin de la région aux vignes du paradis à Loisin

- Juin : Barbecue annuel à Tougues, festivals Chens Folies

- Juillet : Traversée du lac avec les seniors et repas sur les rives Suisse du lac.

Les activités récurrentes sont toujours au programme, notamment le café des parents, mais aussi toutes les activités culturelles et sportives (CLAS, cours de Français, Pilate, etc)



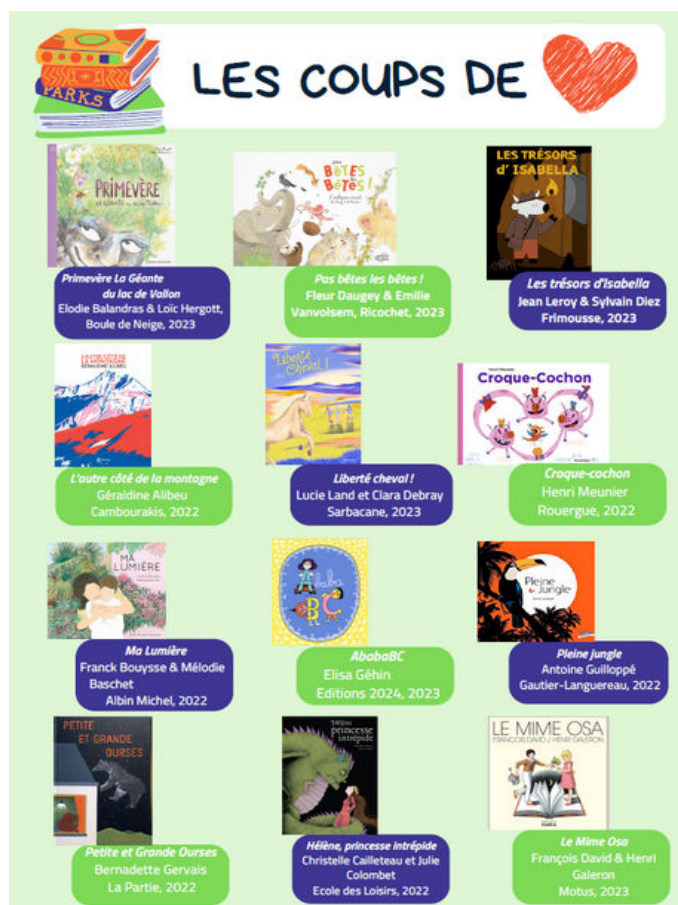


# CÔTÉ MÉDIATHÈQUE

## Vos votes ont parlé !

Au mois d'Octobre, vous avez pu découvrir la sélection d'albums jeunesse du Festival des P'tits Malins 2023. Nous vous avons proposé de voter pour votre titre préféré dans le cadre d'un jeu-concours. Vous avez été nombreux à voter dans notre médiathèque, et finalement, le vainqueur est sorti...

Félicitation au livre *Pleine jungle*, un album d'Antoine Guilloppé, qui remporte le coup de cœur des p'tits malins de cette huitième édition



« Dans la jungle, un être mystérieux règne sans partage. Aucun détail ne lui échappe. Tous les habitants de la forêt le connaissent et le craignent... La jungle est son royaume. Singes, serpents, panthères s'enfuient à son approche. Le vrai roi de la jungle, c'est lui : le tigre. »

Un album magnifique que nous vous invitons à venir découvrir en médiathèque !

### Rappel de nos animations : MORDU D'HISTOIRE « L'EPIPHANIE »



Mercredi 10 Janvier 2024

15h30 / **sur inscription**, de 3 à 6 ans. Durée : 30 min

Viens avec ta couronne découvrir des histoires sur la fameuse galette des rois !

### ATELIERS BEBES SIGNEURS

Mercredi 31 Janvier 2024

9h15-10h15 / **sur inscription**,

1 adulte – 1 enfant de la naissance à 24 mois



### Horaires de la médiathèque et de la ludothèque :

Mardi : 16h-18h

Merc : 10h-12h30/16h-18h30

Jeudi : 16h-18h

Vend : 16h-18h30

Sam : 10h-12h30

FERMETURE D'HIVER : du lundi 25 décembre 2023 au lundi 01 janvier 2024.

Réouverture le mardi 02 janvier 2023 aux horaires habituels.



Animé par Lucie CHAPUIS. Atelier pour découvrir comment communiquer naturellement avec votre bébé, dès ses premiers mois, grâce à la langue des signes française. L'atelier s'adresse aux parents avec la complicité de leurs enfants. Profitez d'un chouette moment de complicité avec votre enfant les yeux dans les yeux.

Merci à l'équipe de la médiathèque, à la mairie, ainsi qu'aux usagers de la bibliothèque pour l'accueil bienveillant que vous m'avez réservé à l'occasion du remplacement d'Adeline.

Une pensée également à Christine RABANY, bénévole à la médiathèque, qui nous quitte pour de nouveaux horizons ! Nous lui souhaitons un bon déménagement et la remercions pour son engagement.

**L'ÉQUIPE DE LA MÉDIATHÈQUE VOUS SOUHAITE  
DE TRÈS BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !**

Gwendoline GARIN-LAUREL



# CHENS'ANIM

Notre **AG** a eu lieu le 16 novembre dernier et l'assemblée a élu les nouveaux membres pour 2023/24.

Olivier de Laforcade (membre fondateur de Chens'anim) a démissionné de la présidence et restera membre actif. Nous le remercions chaleureusement pour ces années passées au sein du bureau. Nous accueillons à la présidence Rémy Memheld et Gaby Franchini vice-président, Martine Memheld et Yvette Franchini co-trésorière, Gérard Salles secrétaire.

Bon vent à eux. Nous sommes ravis d'avoir intégré de nouveaux membres au sein de l'association.

Le salon de la maquette et du modèle réduit a eu lieu les 25 et 26 novembre et cela a été un franc succès, merci aux exposants et aux nombreux visiteurs. Un grand merci à Jean-Claude Gaudin et Roger Titone pour leur aide précieuse à cette organisation.

A l'heure où nous écrivons ces lignes le concert de Noël n'a pas encore eu lieu, nous en parlerons dans une prochaine édition du Chens'infos.

**DATES DES MANIFESTATIONS 2024 : Vide Grenier, dimanche 7 avril 2024 - Fête de la Musique, samedi 15 juin 2024 - Fête de la Bière, samedi 31 août 2024.**

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour nos différentes manifestations merci de nous contacter au **06 95 13 89 05** ou **contact@chensanim.fr**





# Association des Commerçants de Chens sur Léman



Les membres de l'ACCL (Association des Commerçants de Chens sur Léman) se sont reformés le 18 octobre dernier sous un nouvel élan pour relancer et dynamiser nos commerces et les entreprises de notre village avec un nouveau comité quelque peu remodelé.

- Président : Angel Montanes, Agence Rive Gauche
- Secrétaire : Laurent Crouzet, Pharmacie
- Trésorier : Johan Le Vaillant. Epicerie Spar
- Membres : Virginie Leray et Cyril Martino, Bar le chensinois
- Membre : Bruno et Folco Dalcanto, Restaurant l'Escale
- Membre : Neil Montanes, Agence Rive Gauche.
- Membre : Marion Moriaud, Psychologue
- Membre : Margot Moriaud, l'écrin de beauté
- Membre : Paula Truchot, Paula Coiffure
- Membre : Serge Carraux Pêcheur
- Membre honorifique sortant, Jean luc Requet à qui nous souhaitons une bonne retraite bien méritée !

D'autres membres sont susceptibles encore de nous retrouver prochainement.

Plusieurs projets sont en route comme une tombola des commerçants à Pâques 2024. Un grand apéro des commerçants se tiendra en septembre au cœur même du village.

Des projets d'animations musicales et spectacles divers sont également en préparation mais il est encore un peu tôt pour vous en dévoiler plus.

Nous sommes tous bien conscients que les futurs travaux de la traversée du village vont vraisemblablement quelque peu perturber notre accessibilité mais cela part d'un bon sens car il faut savoir se projeter et accepter la rénovation de notre cœur du village pour continuer à lui redonner de l'attractivité. Quoiqu'il en soit nous comptons sur nos habitants fidèles aux commerces de proximité et sur votre précieux soutien du fond du cœur.

Le comité de l'ACCL

# Des nouvelles de l'association ColCiChens



Après une année riche en rencontres et activités diverses telles que...

- Journée jeux,
- Festival du film vert,
- Week-end nature
- « Octobre rose » durant lequel nous avons accueilli la comédienne Sabra Ben Arfa pour son spectacle « JE T'AIME »
- Cagette tous les mercredis
- Jardin partagé ...

Nous sommes heureux, heureuses de vous souhaiter une bonne année 2024.



## VOICI QUELQUES ANNONCES INDISPENSABLES :

- La cagette fermera du 14 décembre 2023 au 14 février 2024 pour sa trêve hivernale.

Le mercredi 13 décembre, pour clore l'année, et ce pendant la distribution, la traditionnelle soupe sera l'occasion de partager un moment convivial.

- Quant au jardin partagé, il prend aussi son quartier d'hiver. Nous terminons son rangement pour sa pause hivernale mais aussi pour le préparer à sa reprise au printemps.

Des prochains rendez-vous sont déjà planifiés et en préparation pour 2024 :

- 26 janvier : Nous vous proposons une soirée sur le thème de la pollution lumineuse, en collaboration avec l'association LAC. Une conférence sera présentée par Odile Martin-Cochet et David Lefevre du collectif « Rallumons les étoiles »
- 28 janvier : après-midi jeux à la salle l'Ôtrement (des jeux en tous genres et crêpes à volonté)
- 14 février : Reprise de la cagette (inscription à [cagette.chens@gmail.com](mailto:cagette.chens@gmail.com))
- 27 mars : Assemblée générale de ColCiChens
- 13 et 14 avril : Festival du film vert durant lequel nous proposerons 3 films en 3 jours et des animations autour du vélo ...

Nous vous attendons nombreux et nombreuses lors de ces prochains rendez-vous qui sont l'occasion de rencontres.

Nous serions heureux, heureuses de vous accueillir si vous êtes intéressé.e.s à nous rejoindre pour participer à la préparation de ces rendez-vous... mais aussi à participer à la cagette et au jardin partagé qui se veulent des lieux d'activités coopératifs. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour se joindre à nous pour l'une et/ou l'autre activité.

Contactez-nous par mail : [colcichens@gmail.com](mailto:colcichens@gmail.com)



Les cagettes préparées par les bénévoles, chaque mercredi, avec des produits locaux en circuit court.



Le jardin partagé, auquel il faut contribuer par son travail afin de pouvoir récolter. Lieu de rencontre et de convivialité.





Nouvelles de notre association

## La sortie champignon : un véritable succès !

Vous étiez nombreux à nous avoir rejoints à l'occasion de cette belle journée d'automne. *"C'était une aventure enrichissante qui a éveillé en moi une toute nouvelle fascination pour la nature et sa diversité."* nous partage l'un des participants. Nous sommes vraiment heureux d'un tel succès, un grand merci à tous les amateurs et passionnés des champignons qui nous ont suivis à la rencontre des merveilles de nos forêts.

## TIP TOP Nature 2023

Nous avons été scandalisés par nos découvertes... Néanmoins une fois de plus, grâce à vous, la Nature a retrouvé sa beauté. Un immense merci à tous-tes pour votre participation au nettoyage annuel de notre village (et à notre partenaire ACDC 74), et bravo aux enfants de l'école qui ont ramassé près de 15 kg de déchets !

## Inauguration du verger communal n°2 de Tougues

Les marraines et parrains des arbres fruitiers ont eu plaisir à se retrouver auprès de leurs arbres durant cette célébration. Nous remercions Mme le Maire, la municipalité ainsi que les services techniques pour la réussite de cet événement.

## Quoi de neuf pour la suite ?

Notre association oeuvre autour de nombreux projets afin de valoriser/protéger le patrimoine naturel et culturel de notre village. Notre président et nos bénévoles font un travail remarquable. Néanmoins, nous sommes forcés d'admettre que nous manquons de forces vives. Les personnes qui s'engagent deviennent rares dans le milieu associatif et nous sommes inquiets pour l'avenir. Si vous êtes sensible aux mêmes choses que nous et que vous souhaitez donner un peu de votre temps et de vos compétences pour nous aider sur le terrain, nous avons besoin de vous !

# ILLIWAP

Vous êtes déjà nombreux à avoir chargé l'application de la commune.

Avec illiwap recevez toutes les informations de votre commune en temps réel. Coupure d'électricité, travaux, réunion publique, mais aussi toutes les animations du territoire (spectacles, évènements, sorties...)

Vous avez également accès à :

- La liste des commerces
- La liste des associations du village
- L'agenda des manifestations...

Un espace famille vous donne des accès directs aux réservations école, cantine et accueil de loisirs périscolaire, à votre APE, à votre médiathèque.

Alors si vous n'avez pas encore chargé l'application n'hésitez plus et restez connecté à votre commune !

Vous serez bientôt sollicités pour proposer un nom à notre nouveau parc. Pensez-y déjà !

**01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP**

Sur Google Play (Android) | Sur AppStore (iOS) | Sur App Gallery (Huawei)

**02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE**

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application

OU Scannez le QR Code via le lecteur intégré

**03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE**

Cliquez sur le bouton S'ABONNER pour vous abonner à l'actualité de la commune

**RECEVEZ LES NOTIFICATIONS**

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.

**LES AVANTAGES !**

- GRATUITE** Téléchargement gratuit et sans engagement.
- SANS INSCRIPTION** Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.
- SANS PUBLICITÉ** Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.





# Léman Initiative Emploi Nature



Le L.I.E.N est un entrepreneur de l'économie sociale et solidaire au service de son territoire et de ses habitants.

Agréé ateliers et chantiers d'insertion, nous embauchons environ 55 salariés par an que nous accompagnons vers un projet professionnel durable.

Pour cela, nous utilisons des chantiers supports qui sont le maraîchage bio, l'entretien des espaces verts et naturels ainsi que le broyage en partenariat avec Thonon agglomération. Nos clients sont des collectivités locales, des entreprises et des particuliers.

Depuis de nombreuses années, nous intervenons pour la commune de Chens-sur-Léman en complémentarité des équipes municipales.

Retrouvez-nous :

- tous les mercredis de 10h00 à 17h00 sur notre marché de fruits et légumes BIO au LIEN,
- sur FB : [Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Proin accumsan, orci at tempus semper, risus odio vulputate ligula, sit amet ultrices mauris ex vel urna. Aliquam malesuada ante ac purus rhoncus suscipit. Donec vel pulvinar lorem. Donec convallis convallis ornare. Etiam eu lacinia metus, id malesuada felis. Fusce tellus nisi, pharetra vitae lectus placerat, dapibus tristique neque.](#)
- [Phasellus non mi viverra, rhoncus eros quis, interdum magna. Fusce tempus mollis tellus, euismod eleifend tellus commodo et. Vivamus maximus convallis volutpat. Etiam eget ultrices metus. Duis iaculis hendrerit tincidunt. Integer et odio accumsan, lacinia lacus viverra, fermentum orci. Maecenas malesuada dui a lacus viverra mollis. Aliquam libero velit, sagittis quis dui vulputate, mattis pellentesque mi. Fusce eu semper neque, non porttitor purus.](#) - Le LIEN
- ou contactez-nous au 04.50.72.34.32 ou [contact@leman-initiative-emploi.org](mailto:contact@leman-initiative-emploi.org)



# UN SPORT TOUTES SAISONS : L'AVIRON !



Depuis 1996 le Léman Aviron Club, basé au parc Pechiney à Tougues accueille, tout au long de l'année, des rameurs : des débutants, des mordus de performances, des randonneurs, des résidents secondaires, des pratiquants étrangers espagnols ou néerlandais par exemple.

Le Léman Aviron Club est affilié à la Fédération Française d'Aviron (FFA) et labellisé École Française d'Aviron. Pour améliorer l'accueil des débutants et l'encadrement des rameurs, quatre encadrants vont suivre cet hiver une formation de la Ligue régionale d'aviron à Aiguebelette et à Lyon.

Durant la saison hivernale, nous continuons de sortir sur l'eau si les conditions météorologiques et l'état du lac le permettent. Il y a tout de même des journées avec conditions favorables à la navigation pour tous ! Les jours de mauvais temps, l'entraînement se poursuit à l'intérieur dans une salle bien équipée avec vue ... sur le lac. Cet automne, malgré des conditions météorologiques difficiles nous avons certains jours réussi à être jusqu'à 13 bateaux individuels et collectifs sur l'eau.

L'activité du club ne se limite pas à faire ramer régulièrement les adhérents. Comme beaucoup d'associations nous proposons des moments plus festifs : sortie en bateaux collectifs et galettes maisons pour l'épiphanie, raclette en fin d'hiver, journée d'entretien du site et du matériel avec repas partagé, portes-ouvertes début mai ...

Quelques journées plus sportives ont eu lieu cet automne à Lausanne avec sa régates open par exemple où sont envisagées comme la « régates des neiges » à Thonon en janvier.

D'ici quelques mois, la commune va lancer les travaux de réaménagement des locaux et du site dont nous bénéficions. Ce qui a l'issue de ces travaux permettra d'avoir de bien meilleures conditions de navigation avec un ponton de mise à l'eau, d'entreposage des différentes embarcations avec des locaux fermés, d'entraînement avec de nouvelles salles de musculation, de réunions, de vestiaires.

Informations : [lemanavironclub.com](http://lemanavironclub.com)  
Contact : [lemanavironclub@hotmail.fr](mailto:lemanavironclub@hotmail.fr)

## LE CHENSIVOILE

Les membres du Chensivoile souhaitent une bonne année 2024 à tous les Chensinois et à tous les adhérents du club. Ils vous donnent rendez-vous le 22 mars 2024 à 19h00 pour l'assemblée générale.

Prenez soin de vous et au plaisir de se revoir très vite

Le comité





# UNE PLONGÉE DANS LE LAC AVEC EXOCET LÉMAN



Depuis 1997, la commune de Chens sur Léman accueille le club Exocet Léman dans les locaux de l'ancienne colonie de vacances.

Elle offre ainsi à toutes et tous, jeunes et moins jeunes, l'opportunité de s'initier aux joies de la plongée et aux joies de l'apnée sur un site exceptionnel : les eaux de Tougues.

Que vous ayez déjà une expérience ou non et quel que soit votre niveau, le club saura vous accueillir et vous accompagner : du simple baptême de découverte à la plongée profonde, le milieu ne vous laissera pas indifférent. Il vous donnera les clés d'un monde inattendu où la magie opère dès la première respiration. Juste en dessous de la surface de l'eau, vous pourrez admirer de superbes herbiers propices à la rencontre de toutes sortes d'espèces de poissons et de crustacés : perches, brochets, lottes, gardons, tanches, carpes, écrevisses dont certains pourront vous suivre, si l'envie leur en prend.

La saison commence généralement en avril pour se terminer fin octobre. Ces dates dépendent beaucoup des conditions météorologiques et surtout de la température de l'eau.

Durant cette période, le club Exocet Léman propose sur site, des baptêmes de plongée. Les demandes doivent être adressées directement au club ([secretaire.exocet@gmail.com](mailto:secretaire.exocet@gmail.com)), qui établit un planning en fonction de l'encadrement. Nous sommes une association, tous les moniteurs sont bénévoles.

Cette première immersion en douceur, dans un maximum de 6 mètres d'eau, vous fera découvrir le lac autrement, avec sa faune et sa flore lacustre : un immense trésor, un patrimoine collectif à préserver.

Petits artisans de la propreté de ce monde invisible qu'est le monde sous-marin, les membres du club adhèrent à la Charte Internationale du Plongeur Responsable.

A ce titre et par conviction, ils participent activement aux activités de nettoyage du lac à chaque plongée et entretiennent régulièrement le site.

Malheureusement, l'incivisme aidant, il n'est pas rare que l'un ou l'une d'entre nous remonte d'une plongée avec un ou plusieurs déchets ramassés au fond et accrochés à la ceinture... principalement des bouteilles et des canettes vides jetées çà et là par quelques promeneurs, baigneurs ou plaisancier venus nombreux à la belle saison pour profiter, du soleil, de la fraîcheur de l'eau, de l'ombre des arbres centenaires qui tapissent la plage dans un cadre splendide.

Comme tous les ans de nombreuses formations sont faites en interne ou avec le CODEP74. Cela va, pour la plongée du N1, 2, 3, N4/GP. Mais aussi des formations apnée lac et ou piscine.

Pour l'apnée, après une préparation en piscine, les niveaux out-Doors sont finalisés en lac.

Dernière activité du club, le hockey subaquatique. Activité exigeante et très physique. Les résultats sont présents et admirables. Nous avons la chance d'avoir au sein de notre club des champions de France.

Nous ne saurions clore cette tribune qui nous est accordée sans adresser un grand merci à la municipalité de Chens qui se tient à nos côtés depuis des années et sans qui cette belle aventure qui embellit nos vies de Terriens n'aurait jamais pu voir le jour et devenir pérenne.

Comme tous, nous attendons avec une certaine fébrilité l'arrivée de la nouvelle base nautique.

Pour obtenir des informations complémentaires, n'hésitez pas à visiter notre site ([www.exocet-leman.com](http://www.exocet-leman.com)) ou à envoyer un mail à : ([secretaire.exocet@gmail.com](mailto:secretaire.exocet@gmail.com))



## NAISSANCES

### **NOM, PRENOM**

CALENGE Cassiel, Noah, Charlie, Baunsgaard  
PELLETIER Emil, Guy

### **DATE DE NAISSANCE**

12/10/2023  
18/10/2023

### **LIEU DE NAISSANCE**

THONON-LES-BAINS  
CONTAMINE-SUR-ARVE

## MARIAGE

### **NOM, PRENOM**

SAUTER Anouk / BARELLI Samuel  
ROPRAZ Sylvain, David, Axel / FISCHER Angelina, Lilian

### **DATE DU MARIAGE**

07/10/2023  
21/10/2023

### **LIEU DU MARIAGE**

CHENS SUR LÉMAN  
CHENS SUR LÉMAN

## DÉCÈS

### **NOM, PRENOM**

BARTH épouse GIBERT Anne, Marthe  
BILLOD Bernard

### **DATE DE DÉCÈS**

17/10/2023  
11/11/2023

### **LIEU DE DÉCÈS**

CHENS-SUR-LEMAN  
THONON-LES-BAINS







*Bonne et heureuse  
Année*

Nous vous présentons nos vœux  
les plus chaleureux pour la  
nouvelle année. Que 2024 soit  
une année de bonheur, de santé  
et de réussites pour chacun  
d'entre vous.

Meilleurs vœux à tous !

# Chens'Pratique

<b>Mairie</b>	04.50.94.04.23
www.chens-sur-leman.fr	Fax 04.50.94.25.07
Police Municipale	06.84.50.03.07 07.71.18.59.96
CCAS	06.65.70.53.43
Poste	04.50.94.31.41
Ecole Primaire	04.50.35.43.47
Ecole Maternelle	04.50.94.14.30
Restaurant Scolaire	04.50.82.70.73
Centre de Loisirs	06.87.69.14.97
Médiathèque ludothèque	04.50.94.24.18
Micro crèche Loucalé	06.32.71.94.38

## INTERCOMMUNALITÉ

Thonon Agglo	04.50.31.25.00
SEMV - Eaux des Moises et Voirons	04.50.72.40.26
Centre de secours de Douvaine	04.50.94.30.64
CIAS Thonon Agglo	04.50.31.25.00

## NUMÉROS UTILES

Gendarmerie (Douvaine)	04.50.94.00.09
Police	17
SAMU	15
Pompiers	18
Eaux (urgences) Permanences	06.86.46.06.28
Services administratifs	04.50.72.40.26
EDF (Permanence)	08.10.33.30.74
GDF (Permanence)	08.10.43.30.74
Allo Service Public	3939
Mission Locale du Chablais	04.50.94.01.41
Maison Paroissiale (Paroisse Saint Jean Baptiste)	04.50.94.01.47
Alpes Léman Taxis	04.50.94.14.77 06.74.53.42.65
ABC Accueil Taxis	06.68.30.29.22

## SANTÉ BIEN-ÊTRE

PHARMACIE de Chens sur Léman	04.50.95.89.48
BOISBUNON Elisabeth (kiné)	04.50.94.77.07
VERRY Céline (infirmière)	06.08.76.74.16
EPINETTE Solène (ostéopathe)	06.58.96.56.42
WEISSE Carolina (psychologue clinicienne)	06.25.75.88.17
CHAMPEAU Marion (psychologue)	07.83.09.47.76
DOUCE HEURE ET CENT CIELS	06 21.97.71.55
Soins corporels énergétiques (Annick Titone)	
SHANTI YOGA STUDIO	06.30.39.58.37

DORIER Sarah (Luxopuncture)	07.78.88.68.86
MORIAUD Margot (Esthétique/cosmétique)	06.67.77.10.61
Natur'O Léman	06.87.38.00.29
Naturopathe herbaliste et masseuse thérapeutique	
HDR Coaching	06.43.42.68.17
Coach professionnelle certifiée	
Léa ZORICA (Diététicienne)	06.47.36.79.27
Nicole beauté (Prothésiste onguulaire)	06.07.06.62.38
MarineA (Dermopigmentation/tatouage)	06.31.49.33.76

## COMMERCE - ARTISANS - SERVICES

Les Fournils du Lac	04.50.85.19.16
Branche Paris (Chocolatier).	06.28.52.50.52
Le Chensinois (Bar - Tabac- Presse)	04.50.94.17.55
SPAR (Superette)	04.50.94.08.92
PAULA Coiffure	04.50.35.49.40
L'ATELIER (Fabrice Détraz)	06.50.66.90.98
ALAIN Peinture	06.08.47.20.12
LAUR'EAU (M. Lauro)	06.07.49.48.19
Pêcherie CARRAUD	04.50.94.18.67
Laurent	06.36.28.66.59
Pêcherie CARRAUD	04.50.94.04.71
Serge et René	
Pêcherie COLLET Gilles	04.50.94.30.10
Caveau de dégustation	04.50.35.29.01
SA Fichard (Crépy, vins de Savoie)	
Angelo PETRINO	06.12.32.87.87
(Dépannage, installation, rénovation, aménagement)	
Hubert VEDOVOTTO	06.88.31.28.92
(Maçonnerie et taille de pierre)	
NG Léman Service (paysagiste)	06.33.84.06.55
MONNET Grégory	06.59.24.77.72
(Artisan électricien)	
Meca Man's (entretien, réparation auto à domicile)	06.24.97.11.75
Eric BARDET (peintre en bâtiment)	06.08.52.35.12
Agence Immobilière Rive Gauche	04.50.85.02.91
Camille LE BIHAN	06.12.36.56.43
(mandataire en immobilier)	
Elsa TERJANIAN (Notaire)	04.50.43.48.87

## RESTAURANTS

Restaurant du Port	04.50.94.28.19
Restaurant Côté Lac	04.50.94.04.16
Restaurant L'Escale	04.50.35.42.22
Auberge de la Devinière	04.50.94.04.19